



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE EXAMEN DES INSTALLATIONS École catholique Sacré-Cœur, New Liskeard

**Mardi 29 octobre 2013
18 h**

1. Bienvenue et prière

S. Petroski souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Nous récitons la prière ensemble.

2. Présentation des membres du comité

S. Petroski présente à nouveau les membres qui siègent au comité d'examen des installations pour l'École catholique Sacré-Cœur :

- Sylvie Petroski, agente de supervision
- Mario Filion, gérant des services financiers
- Kimberley Salonen, administratrice adjointe à la directrice de l'éducation
- Roger Grégoire, conseiller scolaire
- Reynald Rivard, conseiller scolaire
- Sylvie Léveillé, directrice de l'École catholique Sacré-Cœur
- Karyne Labonté, directrice de l'École catholique St-Michel
- Natalie Popkie, parent membre du conseil d'école de l'École catholique Sacré-Cœur
- Angie Manners, parent membre du conseil d'école de l'École catholique St-Michel
- Père Richard, représentant de la paroisse

3. Compte rendu de la réunion publique du 3 octobre 2013

S. Petroski passe en revue le compte rendu de la dernière réunion publique du 3 octobre 2013.

4. Révision des scénarios possibles

M. Filion présente l'analyse des écoles de la région de Temiskaming Shores en démontrant la situation actuelle et les 2 options possibles :

Option 1 :

Transfert de tous les élèves de l'École catholique Sacré-Cœur et Paradis-des-Petits à l'École catholique St-Michel.

Ce scénario est seulement possible en ajoutant des classes portatives à l'École catholique St-Michel.

Option 2 :

Transfert des élèves de l'École catholique Sacré-Cœur à l'École catholique St-Michel et maintien des élèves de la maternelle et du jardin au Paradis-des-Petits.

Ce scénario est possible avec les installations en place si les effectifs se maintiennent.

M. Filion explique que nous pourrions avoir un laboratoire d'informatique mobile avec Wi-Fi ce qui offrirait la possibilité d'apporter la technologie à l'élève, au lieu que toute la classe se rend dans un laboratoire d'informatique.

5. Questions/Préoccupations/Suggestions

Est-ce que vous avez fait la prévision des effectifs pour les années à venir?

Effectivement, le tableau pour la comparaison des effectifs a été présenté à la première réunion publique et il y aura assez d'espace pour accueillir les élèves à l'École catholique St-Michel pour les années à venir.

Considérant que nous sommes un conseil en décroissance, est-ce qu'il sera possible d'avoir une école de la maternelle à la 8^e à l'École catholique St-Michel sans avoir de classes portatives?

L'étude pourra être faite dans le futur s'il y a de la place additionnelle à l'École catholique St-Michel.

Est-ce que vous avez considéré l'option des élèves de maternelle, jardin et 1^{re} au Paradis-des-Petits?

Le comité d'examen des installations (CEI) a étudié cette option, mais celle-ci ne serait pas viable.

Quel est le coût d'une classe portative?

Le coût d'une classe portative est d'environ 150 000 \$ à 200 000 \$ chacune.

Est-ce que les classes portatives pourraient être rattachées à l'École catholique St-Michel par un corridor?

Si nous choisissons l'option 1, les portatives ne pourront pas être reliées à l'école par un corridor puisque cela occasionnerait des dépenses supplémentaires pour une solution qui est temporaire.

Considérant que l'École catholique St-Michel longe la route 11, est-ce que la cour d'école est sécuritaire pour les plus jeunes?

L'on pourra regarder à sécuriser un endroit pour les plus jeunes.

Est-ce qu'il va y avoir un service avant et après l'école à l'École catholique St-Michel?

À la suite d'une discussion avec notre fournisseur de service, nous pouvons explorer la possibilité d'offrir le programme avant et après l'école à l'une ou l'autre des écoles ou aux deux écoles s'il y a une demande suffisante. Un sondage pourra être effectué auprès des parents.

Est-ce qu'il y a une salle de toilette pour les petits à l'École catholique St-Michel?
Non, nous allons explorer cette possibilité.

On constate que l'option du transfert des élèves de 7^e et 8^e à l'École secondaire catholique Ste-Marie n'est pas développée comme l'option 1 et 2, est-ce que cette option va être étudiée davantage par le CEI?

Le CEI n'a pas le mandat d'étudier cette option.

Est-ce que vous avez invité les parents des enfants qui fréquentent la garderie Richelieu?
Non, cependant nous pouvons les inviter à la prochaine réunion publique.

Comment est-ce que l'on va diviser le temps d'utilisation pour le gymnase à l'École catholique St-Michel?

Le gymnase peut être divisé en deux pour permettre à deux groupes d'utiliser celui-ci en même temps.

6. Prochaines réunions publiques

Le mercredi 4 décembre 2013 à 18 h, École catholique Sacré-Coeur

Le jeudi 16 janvier 2014 à 18 h, École catholique Sacré-Coeur

7. Clôture de la réunion

19 h 50